

NEWSLETTER INNOVATION

Mouvement
des **Entreprises**
de France 

Newsletter #4 - Avril 2022

Le chiffre du mois : 400, le nombre de contributeurs à l'enquête sur les innovations de rupture qui s'est achevée la semaine du 18 avril.

Cette étude menée durant un mois par la commission innovation du Medef, CentraleSupélec Alumni et Bluenove vise à identifier les freins et accélérateurs des innovations de rupture, apprécier le rôle des investisseurs privés et de l'Etat et recenser des propositions politiques dispositifs susceptibles d'accélérer leur développement. La restitution complète des résultats et enseignements de cette enquête, accompagnée de témoignages d'entreprises, aura lieu le 8 juin dans le cadre d'une manifestation organisée au MEDEF. [Nous vous remercions d'avoir permis de diffuser cette enquête qui a réuni 400 réponses individuelles, ce qui était notre objectif de départ, 1472 verbatims aux questions ouvertes et 2653 réponses aux questions fermées.](#)

[Brevets : malgré un léger recul, la France maintient son rang en Europe \(lien vers l'article en accès libre Les Echos\)](#)

[La France a déposé plus de 10 000 demandes de brevets auprès de l'Office européen des brevets en 2021, loin derrière l'Allemagne \(plus de 25 000 brevets\), mais elle maintient sa deuxième place européenne malgré un recul par rapport à 2020 \(-0,7%\). 2020 était porté par les brevets en pharmacie, dans la course aux vaccins. Le marché dynamique de la voiture électrique et intelligente pousse à la hausse les brevets dans le domaine des transports. L'aéronautique reste aussi très dynamique. Safran reste l'entreprise qui dépose le plus de brevet, le CEA la talonnant de peu \(540 contre 528\). L'Europe représente 44% des brevets mais les pays asiatiques continuent leur montée en puissance : Huawei, Samsung et LG sont les trois entreprises qui ont déposé le plus de brevets.](#)

[« Recherche et innovation : comment rapprocher sphères publique et privée ? », un ouvrage des Presses des Mines \(lien vers le livre en téléchargement gratuit\)](#)

Deux ingénieures et docteurs s'associent pour dresser un bilan et proposer des pistes de réflexion concernant la coopération public-privé. Ils constatent les marges importantes de progression qui existent par comparaison avec les pays les mieux placés en la matière. [Leurs propositions reposent sur deux principaux axes : d'une part rapprocher culturellement les mondes académiques et socio-économiques et, d'autre part, renforcer la gestion de la valorisation de la recherche.](#)

[Tribune I Il faut un changement de paradigme de l'innovation technologique dans les](#)

politiques et les discours publics ([lien vers la tribune réservée aux abonnés dans Le Monde](#))

Deux chercheurs cosignent cette tribune pour défendre une meilleure valorisation sociale des innovations. Ils regrettent que les effets sociétaux d'innovations économiques ne soient que pris en compte une fois qu'ils sont manifestes en citant l'exemple des réseaux sociaux. Ils appellent à penser l'innovation en fonction de son impact sur nos vies et sa capacité à impliquer plus d'acteurs : industriels, usagers, clients, citoyens, associations, pouvoirs publics... Et aux auteurs de conclure par un appel à s'inspirer de l'expérience des organisations de l'économie sociale et solidaire.

Tribune I La cause des entreprises innovantes est celle de la France ([lien vers la tribune réservée aux abonnés sur Les Echos](#))

Dans cette tribune collective, des acteurs de l'écosystème des startups français dresse un bilan positif de l'action d'Emmanuel Macron concernant le soutien aux entreprises innovantes. Ils saluent particulièrement le renforcement de Bpifrance, les fonds « Tibi », la flat tax, la réforme de l'ISF, les BSPCE et le French Tech Visa. Ils considèrent aussi que les réformes du marché du travail ont amélioré leur compétitivité, tout comme la formation tout au long de la vie.